MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du huit Juin — an mil huit cent trente, à sept heures du matin

N.° 9

Eyfrun Sauveur hilarion marié à olive Julie marie rosalie

ACTE DE MARIAGE de Sauveur hilarion Eyfrun âgé de vingt six ans, né à la garde département du var le vingt huit du mois de Mars mil huit cent quatre profession de berger domicilié à la garde département du var fils Majeur de Joseph Eyfrun profession de cultivateur domicilié à la Garde département du var ici present et consentant de feue Rose Pautier d'une part

Et d.lle Julie Marie Rosalie olive âgée de vingt un ans, née à la Garde département du var le deux du mois de Mai mil huit cent neuf domiciliée au Terroir d'hyères département du var fille Majeure de André olive profession de cultivateur domicilié au Terroir d'hyères département du var et de Marie Sophie Portal ici presens et consentans d'autre part.

Les actes préliminaires sont les publications faites par nous officier public soussigné les seize et vingt trois Mai dernier et par Monsieur l'officier public de la ville d'hyères les vingt trois et trente du meme mois desquelles il resulte qu'il ni a eu ni opposition ni empechement audit mariage dans le terme prescrit par la loi.

Vu les actes de naissance des susdits futurs Epoux portant qu'il sont nés aux lieux et aux Epoques ci devant designés

Vu l'acte de décès de Rose Pautier mère du futur Epoux.

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur *le Mariage*, concernant *les Droits et les Devoirs respectifs des Époux.*

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Julie Marie Rosalie olive l'autre Sauveur hilarion Eyfrun

En présence de Joseph charles Musson domicilié à la Seyne département du var âgé de quarante quatre ans, profession d'officier entretenu de reforme

De Joseph Portal domicilié à la garde département du var âgé de soixante huit ans, profession de propriétaire

De Joseph Aurran domicilié à la garde département du var âgé de quarante neuf ans, profession de garde champêtre

Et de Marc Musson domicilié à la Garde département du var âgé de soixante ans, profession de perruquier

Après quoi, moi Pierre jean Maria adjoint a la mairie de la garde en absence de monsieur le maire faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les temoins et l'epoux seulement les autres parties ont declarés ne savoir ecrire.

eiffrun — Musson — marc musson — portal — Aurran — Maria

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du quatorze juin — an mil huit cent trente, à cinq heures du soir

N.° 10

David J.n Victor marié à aiguier marie Rosalie félicité

ACTE DE MARIAGE de Jean Victor David âgé de vingt un ans, né à la Garde département du var le vingt quatre du mois de décembre mil huit cent huit profession de cultivateur domicilié à la garde département du var fils Majeur de jean andré David profession de cultivateur domicilié à la garde département du var et de Marie Fournier, ici presens et consentans d'une part.

Et d.lle Marie Rosalie félicité aiguier âgée de vingt ans, née à Toulon département du var le neuf du mois de Mai mil huit cent onze domiciliée à la Garde département du var fille Mineure de feu Joseph Eustache aiguier, en son vivant profession de propriétaire domicilié à hyères département du var et de Magdelaine poursel, ici présente et consentante d'autre part.

Les actes préliminaires sont les publications faites par nous officier public soussigné le neuf et seize du mois de mai dernier desquelles il resulte qu'il ni a eu ni opposition ni empechement au dit mariage dans le terme de la loi.

Vu l'acte de naissance du futur Epoux portant qu'il est né au lieu et a l'epoque ci dessus relatés

Vu l'extrait d'acte de naissance de la future Epouse portant qu'elle est née au lieu et a l'epoque relatés

Vu aussi l'extrait d'acte de décès joseph Eustache aiguier, père de la future Epouse décédé a la ville d'hyères le premier avril Mil huit cent dix huit

et le tout en forme: de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur *le Mariage*, concernant *les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux.*

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Rosalie félicité aiguier l'autre Jean victor David

En présence de Jean Louis Musson domicilié à la Garde département du var âgé de trente sept ans, profession de Menuisier

De Jean Baptiste Vitton domicilié à la Garde département du var âgé de cinquante trois ans, profession de propriétaire

De Marc Musson domicilié à la Garde département du var âgé de soixante ans, profession de perruquier

Et de Joseph Dameau Ferraud domicilié à la Garde département du var âgé de trente ans, profession de sergent de ville

Après quoi, moi Pierre jean Maria, adjoint a la mairie de la Garde, en absence de m.r le maire faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi. par les temoins et l'epoux seulement les autres parties ont declarés ne savoir ecrire.

Musson — David — Vitton — Maria — ferraud — marc musson